

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GRAND LIEU : 244 400 438

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU BUREAU – SEANCE DU 7 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 octobre, LES MEMBRES DU BUREAU DE GRAND LIEU COMMUNAUTE se sont réunis à 18h00 au siège communautaire à La Chevrolière.

Étaient présents :

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| - M. Johann BOBLIN | - M. Yannick FÉTIVEAU |
| - Mme Karine PAVIZA | - M. Patrick BERTIN |
| - M. Loïc PLANET | - M. Bernard COUDRIAU |
| - M. Frédéric LAUNAY | - M. Jean-Jacques MIRALLIÉ |
| - M. Stéphan BEAUGÉ | |

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC DE SERVICE DE SOUSCRIPTION ET GESTION DE
CONTRATS D'ASSURANCES –
CONTRAT RESPONSABILITE CIVILE ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT,
CONTRAT FLOTTE AUTOMOBILES & CONTRAT AUTO MISSIONS**

Un appel d'offres ouvert, relevant de la procédure formalisée et conforme aux dispositions du Code de la commande publique, a été lancé le 15 mai 2025 pour la passation d'un marché de services portant sur la souscription et la gestion des contrats d'assurances. Ce marché, d'une durée de six ans, était réparti en quatre lots :

- Lot 1 : Responsabilité civile générale
- Lot 2 : Responsabilité civile atteintes à l'environnement
- Lot 3 : Flotte automobile et auto missions
- Lot 4 : Risques statutaires

Par délibération en date du 23 septembre 2025, le Conseil communautaire a attribué les lots 1 et 4. Les lots 2 et 3 ont été déclarés infructueux, aucune offre n'ayant été déposée dans le cadre de la procédure initiale.

En conséquence, une nouvelle consultation a été engagée pour les lots 2 et 3, sans publicité ni mise en concurrence, conformément aux dispositions applicables en cas d'appel d'offres infructueux.

A l'issue de cette procédure, une offre a été reçue pour chacun des deux lots.

Il est proposé au Bureau communautaire de retenir les offres ainsi présentées pour les lots 2 et 3 :

- **Contrat Responsabilité civile atteinte à l'environnement : OZ COURTAGE – 60 rue Charles Monselet – 44000 NANTES (assureur CHUBB)**, pour un montant estimatif annuel de **4 600 € TTC (Variante 2 – durée 3 ans)**, soit 13 800 € TTC sur 3 ans.
- **Contrat Flotte auto : OZ COURTAGE – 60 rue Charles Monselet – 44000 NANTES (assureur GENERALI)**, pour un montant estimatif annuel de **8 245 € TTC** (contrat 1 an avec tacite reconduction).
- **Contrat Auto mission : OZ COURTAGE – 60 rue Charles Monselet – 44000 NANTES (assureur GENERALI)**, pour un montant estimatif annuel de **1 645 € TTC** (contrat 1 an avec tacite reconduction).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-23 ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil communautaire en date du 1^{er} février 2022, communautaire au Bureau, lorsque les crédits sont inscrits au budget, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, y compris les groupements de commandes (pour tous les types de marchés : travaux fournitures, services, TIC et prestations intellectuelles), dont le montant est compris entre 40 000 € HT et le seuil des procédures formalisées pris en référence des directives européennes et arrêté pour les marchés de fournitures et de services ;

VU les résultats de la consultation sans publicité ni mise en concurrence ;

CONSIDERANT l'ensemble du dossier ;

CONSIDERANT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au Budget 2025 ;

Le Bureau de Grand Lieu Communauté, DECIDE, À L'UNANIMITÉ :

Article 1 : D'APPROUVER les contrats d'assurance suivants :

- **Contrat Responsabilité civile atteinte à l'environnement : OZ COURTAGE – 60 rue Charles Monselet – 44000 NANTES (assureur CHUBB)**, pour un montant estimatif annuel de **4 600 € TTC (Variante 2 – durée 3 ans)**, soit 13 800 € TTC sur 3 ans.
- **Contrat Flotte auto : OZ COURTAGE – 60 rue Charles Monselet – 44000 NANTES (assureur GENERALI)**, pour un montant estimatif annuel de **8 245 € TTC** (contrat 1 an avec tacite reconduction).
- **Contrat Auto mission : OZ COURTAGE – 60 rue Charles Monselet – 44000 NANTES (assureur GENERALI)**, pour un montant estimatif annuel de **1 645 € TTC** (contrat 1 an avec tacite reconduction).

Article 2 : D'AUTORISER M. le Président ou en cas d'absence l'un des Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ces contrats.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE195-B071025

Publié sur le site internet le : 09/10/25.

Fait à La Chevrolière, le 8 octobre 2025

Le Président,

Johann BOBLIN,

Signé électroniquement par : Johann
Boblin

Date de signature : 09/10/2025

Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté